

# **RECUEIL**

## **des ACTES ADMINISTRATIFS**

**PREFECTURE des COTES d'ARMOR**

**21 Février 2017**

**SPECIAL N° 16 - FEVRIER 2017**

La version intégrale du recueil est consultable aux guichets accueil de la  
Préfecture et des sous-préfectures ainsi que sur le site internet de la Préfecture :  
<http://www.cotes-darmor.gouv.fr>

## SOMMAIRE

---

### 22 Préfet

#### **DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Arrêté en date du 2 janvier 2017 portant délégation de signature – Service des Impôts des Entreprises de Saint-Brieuc

Délégation de signature en date du 6 février 2017 – Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal



## ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Saint-Brieuc

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
ROQUE Guilhem	Inspecteur	15 000 €	10 000 €	6 mois	5 000 euros
VIAUD Régis	Inspecteur	15 000 €	10 000 €	6 mois	5 000 euros
PIEDVACHE Maryline	Inspectrice	15 000 €	10 000 €	6 mois	5 000 euros
CHAILLON Sylviane	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €	6 mois	5 000 euros
GRALL FLAGEUL Véronique	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €	-	-
GUICHARD-BOULOU Agnès	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €	-	-
JAN Dominique	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €	-	-
JEGO Marylène	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €	-	-
LE DIRAISON Christine	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €	-	-
LOIN Maryse	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €	6 mois	5 000 euros
MORCET Eliane	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €	-	-
MOREL Guylaine	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €	-	-
MOY Laurent	Contrôleur principal	10 000 €	8 000 €	-	-
PHELIPPEAU Florence	Contrôleuse principale	10 000 €	8 000 €	6 mois	5 000 euros
POULLELAOUEN Jacques	Contrôleur principal	10 000 €	8 000 €	6 mois	5 000 euros
RENAUDIER Arnaud	Contrôleur principal	10 000 €	8 000 €	6 mois	5 000 euros
CARDIN Valérie	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €	-	-
DOUALAN Lionel	Contrôleur	10 000 €	8 000 €	-	-
LE BIGOT Franck	Contrôleur	10 000 €	8 000 €	-	-
LE DROGOFF Yvane	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €	-	-
LEBRUN Marylène	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €	-	-
POMME Murielle	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €	-	-

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Côtes d'Armor.

A Saint-Brieuc, le 2 janvier 2017

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises,



Serge RAPHAEL  
Comptable Public  
Responsable du Service  
des Impôts des Entreprises

**DELEGATION DE SIGNATURE**

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

RESPONSABLES DE SERVICE	SERVICES
	<b>Services des impôts des entreprises (S.I.E.)</b>
- M. Jean-Marie GOULAOUIC	- S.I.E de DINAN
- M. Yvon LE CUN	- S.I.E de GUINGAMP
- Mme Françoise PERRIN	- S.I.E de LANNION
- M. Gildas EUZENAT (intérim à/c du 06/02/2017)	- S.I.E de LOUDEAC
- M. Serge RAPHAËL	- S.I.E de SAINT-BRIEUC
	<b>Services des impôts des particuliers (S.I.P.)</b>
- Mme Christine BOUCHENEB	- S.I.P de DINAN
- M. Didier MERLE	- S.I.P de SAINT-BRIEUC
	<b>Services des impôts des particuliers – Centres des Impôts Fonciers (SIP-CDIF)</b>
- Mme Michèle GUEHENNEUC	- SIP-CDIF de GUINGAMP
- M. Philippe MEVEL	- SIP-CDIF de LANNION
- M. Alain TUSSEAU	- SIP-CDIF de LOUDEAC
	<b>Services des impôts des particuliers – Services des impôts des entreprises (SIP-SIE)</b>
- M. Michel LETY	- SIP-SIE de PAIMPOL
	<b>Trésoreries mixtes</b>
- Mme Jocelyne CHERIFI	- CORLAY-MUR DE BRETAGNE
- M. Didier LIBOUBAN	- LAMBALLE
- Mme Ghislaine DERRIEN	- MERDRIGNAC
- Mme Isabelle LOCQUENEUX	- MONCONTOUR DE BRETAGNE
- Mme Dominique MACE	- PLENEUF-VAL ANDRE
- Mme Gaëlle BRIDE	- QUINTIN
- Mme Chantal BLEVIN	- BROONS
- M. Matthieu GUEZENNEC	- JUGON-LES-LACS
- M. Stéphane GUILBERT	- PLANCOET
- M. Philippe SAYER	- BEGARD
- Mme Françoise JOSSELIN	- CALLAC DE BRETAGNE
- M. Jean-Pierre DORKEL	- PLESTIN-LES-GREVES
- M. Denis BAUDET (intérim à/c du 01/03/2016)	- PLOUARET
- M. Jean-Louis MEVEL	- ROSTRENEC
- Mme Gwenaëlle SEVENET	- TREGUIER-LA ROCHE DERRIEN
- M. Gilbert LAPOUS	- CHATELAUDREN
- Mme Christine DENIS	- LANVOLLON-PLOUHA
- Mme Michèle BRAMI	- MATIGNON

**DELEGATION DE SIGNATURE**


Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

RESPONSABLES DE SERVICE	SERVICES
	<b>Pôle de recouvrement spécialisé des Côtes d'Armor (PRS)</b>
- M. Laurent MADIOT	- PRS des Côtes d'Armor
	<b>Pôles de contrôle et d'expertise</b>
- M. Bruno CECIL	- Pôle de contrôle et d'expertise Est - Dinan
- M. Roland LE ROUX	- Pôle de contrôle et d'expertise Est - Saint-Brieuc
- Mme Gaëlle MERRER	- Pôle de contrôle et d'expertise Ouest
	<b>Brigades de contrôle</b>
- Mme Isabelle LE ROUX	- 1 <sup>ère</sup> Brigade départementale de vérifications Est
- Mme Sihame GARDHA	- 2 <sup>ème</sup> Brigade départementale de vérifications Ouest
- Mme Jeanne SAINCILY	- Brigade de contrôle et de recherche
	<b>Centres des Impôts Fonciers (CDIF)</b>
- M. Benoît SORRE	- CDIF de DINAN
- M. Maxime FRANCO	- CDIF de GUINGAMP
- M. Allan LE MARCHAND	- CDIF de LANNION
- Mme Sylvie DUPLÉ	- CDIF de SAINT-BRIEUC-LOUDEAC
	<b>Services de la publicité foncière (SPF) Service de la publicité foncière et de l'enregistrement (SPFE)</b>
- M. Alain BOULLOT	- SPF de DINAN
- Mme Roselyne GUICHOUX-BRENNEUR	- SPF de GUINGAMP
- Mme Sylvie LUCE-GAGNAT	- SPF de LANNION
- M. Philippe LE BELLER	- SPF de LOUDEAC
- M. Patrick PAIRAULT	- SPFE de SAINT-BRIEUC
	<b>Pôle de contrôle des revenus et du patrimoine</b>
- M. Jacques CARO	- PCR des Côtes d'Armor

La présente délégation annule et remplace celle du 2 janvier 2017 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes d'Armor.

A Saint-Brieuc, le 6 février 2017

P/Le Directeur départemental des finances publiques  
La Directrice du Pôle Pilotage Ressources – Secteur Public Local

  
 Marie-Laure LORENT